

2025 - 079 Séance du Conseil Municipal du 30 juin 2025
Service : Ressources humaines
Référence : AT

Objet : TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION

Le trente juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Couëron, légalement convoqué le vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq, s'est assemblé, salle l'Estuaire, rue de la Frémondrière, à Couëron, sous la présidence de Madame Carole Grelaud, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 35, quorum : 18

Étaient présents : Carole GRELAUD, Ludovic JOYEUX, Michel LUCAS, Laëticia BAR, Jean Michel EON, Corinne CHENARD, Gilles PHILIPPEAU, Guy BERNARD-DAGA, Odile DENIAUD, Patrick EVIN, Hervé LEBEAU, Dolorès LOBO, Catherine RADIGOIS, Anne-Laure BOCHE, Olivier SCOTTO, Pierre CAMUS-LUTZ, Patrice BOLO, Farid OULAMI, Adeline BRETIN, Olivier FRANC, Yvan VALLEE, Ludivine BEN-BELLAL, Françoise FOUBERT, Mohamed BENHAMDI.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :

Clotilde ROUGEOT à Anne-Laure BOCHE

Marie-Estelle IRISSOU à Michel LUCAS

Yves ANDRIEUX à Catherine RADIGOIS

Julien PELTAIS à Pierre CAMUS-LUTZ

Olivier MICHE à Olivier SCOTTO

Sylvie PELLOQUIN à Jean-Michel EON

Geneviève HAMEON à Laëticia BAR

Jacqueline MENARD-BYRNE à Guy BERNARD-DAGA

Julien ROUSSEAU à Odile DENIAUD

Sandrine GOURDON à Dolorès LOBO

Absente excusée : Hélène RAUHUT-AUVINET

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de conseillers effectivement présents : 24

Secrétaire : Michel Lucas

Rapporteur : Jean-Michel Eon

EXPOSE

Si la nomination des agents sur des emplois relève de la compétence du Maire, la création et la suppression des emplois relèvent en revanche du Conseil Municipal. La délibération doit fixer, pour chaque emploi créé, le ou les grades correspondants ainsi que sa quotité de travail. Elle doit également préciser ces éléments pour chaque emploi supprimé. Le Comité Technique doit être préalablement saisi concernant les suppressions d'emplois.

Postes permanents – création

Service concerné	Intitulé du poste	Motif de la création	Conséquence	Nouveau grade	Nouvelle quotité de travail
Restauration collective et entretien ménager	Agent polyvalent de restauration	Nouveau besoin dans l'attente de la création de la nouvelle cuisine centrale	Création du poste à compter du 1/09/2025	Adjoint technique	30h
Education	ATSEM	Ouverture d'une classe à la Chabossière	Création du poste à compter du 27/08/2025	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	34.06h
Education	Animateur péri-éducatif	Création de 2 postes d'agents volants	Création de postes à compter du 27/08/2025	Adjoint d'animation	20.48h (2 postes)
Moyens généraux	Responsable du service moyens généraux	Absence longue pour raison de santé du responsable	Création du poste à compter du 1/09/2025	Attaché	TC
Aménagement du territoire	Coordinateur aménagement du territoire	Nouveau besoin	Création du poste à compter du 1/09/2025	Attaché	TC

Postes permanents – transformation

Service concerné	Intitulé du poste	Grade actuel	Quotité de travail actuelle	Motif de la transformation	Conséquence	Nouveau grade	Nouvelle quotité de travail
Ressources humaines	Chargé de gestion RH	Rédacteur	TC	Départ de l'agent en poste et recrutement sur un autre grade	Création du poste pour arr et suppression de l'ancien poste	Adjoint administratif	TC
Finances et commande publique	Chargé de gestion financière	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Départ de l'agent en poste et recrutement sur un autre grade	Création du poste et suppression de l'ancien poste	Adjoint administratif	TC
Accueil et citoyenneté	Conseiller numérique France services	Adjoint administratif	TC	Recrutement sur un autre grade	Création du poste et suppression de l'ancien poste	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC
Ressources humaines	Assistante RH	Adjoint administratif	TC	Départ de l'agent en poste et recrutement sur un autre grade	Création du poste et suppression de l'ancien poste à c/ du 1/09/2025	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC
Culture et patrimoine	Médiateur des actions culturelles	Adjoint du patrimoine	TC	Départ de l'agent en poste et recrutement sur un autre grade	Création du poste et suppression de l'ancien poste	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	TC
Restauration collective et entretien ménager	Second de cuisine	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Réorganisation de la cuisine centrale	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Agent de maîtrise	TC
Restauration collective et entretien ménager	Agent de restauration et d'entretien ménager	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Demande de réduction de temps de travail d'un agent	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint technique principal 1ère classe	33.69 h
Restauration collective et entretien ménager	Agent polyvalent de restauration	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	Départ de l'agent en poste et recrutement sur un autre grade	Création du poste et suppression de l'ancien poste	Adjoint technique	TC
Entretien ménager	Agent d'entretien ménager	Adjoint technique	33.52 (2 postes)	Augmentation des temps de travail	Création des postes et suppression des anciens postes à compter du 1/10/2025	Adjoint technique	TC (2 postes)
Restauration collective et entretien ménager	Agent de restauration et d'entretien ménager	Adjoint technique	10h (2 postes)	Augmentation du besoin	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint technique	15h (2 postes)
Accueil et citoyenneté	Coordinateur EFS	Assistant socio-éducatif	TC	Recrutement sur un autre grade	Création du poste et suppression de l'ancien poste	Rédacteur	TC
Petite enfance	Assistant d'accueil petite enfance	Agent social	TC	Réussite à concours de l'agent en poste	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/07/2025	Auxiliaire de puériculture de classe normale	TC
Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	32.06h	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	34.06h
Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	31.20h	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	33.21h

Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	27.67h	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	29.76h
Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	31.20h	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	33.21h
Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation	33h (2 postes)	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création des postes et suppression des anciens postes à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	TC (2 postes)
Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation	32.85h	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	34.86h
Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation	32.06h (2 postes)	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création des postes et suppression des anciens postes à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	34.06h (2 postes)
Education	Responsable d'unité péri-éducative	Adjoint d'animation	31.20h	Nouveaux profils des responsables d'unité	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	33.21h
Education	Animateur péri-éducatif	Adjoint d'animation	17.34h	Augmentation du besoin	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	24.08h
Education	Animateur péri-éducatif	Adjoint d'animation	19.89h (2 postes)	Augmentation du besoin	Création des postes et suppression des anciens postes à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	23.93h (2 postes)
Education	Animateur péri-éducatif	Adjoint d'animation	11.85h (2 postes)	Augmentation du besoin	Création des postes et suppression des anciens postes à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	21.26h (2 postes)
Education	Animateur péri-éducatif	Adjoint d'animation	17.34h	Augmentation du besoin	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	20.48h
Education	Animateur péri-éducatif	Adjoint d'animation	11.07h (2 postes)	Augmentation du besoin	Création des postes et suppression des anciens postes à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	20.48h (2 postes)
Education	Animateur péri-éducatif	Adjoint d'animation	11.07h	Augmentation du besoin	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	17.34h
Education	Animateur péri-éducatif	Adjoint d'animation	9.50h	Augmentation du besoin	Création du poste et suppression de l'ancien poste à compter du 1/09/2025	Adjoint d'animation	11.07h

Par ailleurs, les propositions aux tableaux d'avancement de l'année 2025 nécessitent la transformation des postes correspondants :

Ancien grade	Nouveau grade
2 postes d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	2 postes d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à temps complet à compter du 1/07/2025
1 poste d'adjoint administratif	1 poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet à compter du 1/07/2025
1 poste d'ingénieur à temps complet	1 poste d'ingénieur principal à temps complet à compter du 1/09/2025
1 poste d'agent de maîtrise à temps non complet 32h	1 poste d'agent de maîtrise principal à temps non complet 32h
1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 25h	1 poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 25h à compter du 4/09/2025
1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 23h	1 poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 23h à compter du 4/09/2025
1 poste d'adjoint technique à temps non complet 32h	1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 32h à compter du 1/09/2025
1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet	1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet à compter du 9/09/2025
1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 34.14h	1 poste d'adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 34.14h à compter du 3/09/2025
1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 22.27h	1 poste d'adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 22.27h à compter du 3/09/2025
1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 28.41h	1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 28.41h à compter du 1/09/2025

Postes permanents - suppression

Service concerné	Intitulé du poste	Grade actuel	Quotité de travail actuelle	Motif de la transformation	Conséquence
Moyens généraux	Opérateur des moyens généraux	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC	Départ en retraite de l'agent en poste non remplacé	Suppression du poste
Communication	Photographe	Technicien	25.85h	Départ en retraite de l'agent en poste non remplacé	Suppression du poste

Accroissements temporaires d'activité

Par ailleurs les besoins des services nécessitent la création des postes suivants en accroissements temporaires d'activité :

Service concerné	Motif	Durée et période	Grade	Quotité de travail
Vie associative initiatives locales	Renfort logistique et projets structurels	Du 30 juin 2025 au 31 décembre 2025	Rédacteur	TC
Vie associative initiatives locales	Renfort fête et cérémonie suite à inaptitude	Du 1 ^{er} septembre 2025 au 31 août 2026	Adjoint technique	17.5h
Restauration et entretien ménager	Renfort agent de restauration et d'entretien	Du 1 ^{er} septembre 2025 au 31 août 2026	Adjoint technique	10h

Education	Renfort ATSEM	Du 1 ^{er} septembre 2025 au 31 août 2026	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	34.60h
Education	Renfort ATSEM	Du 1 ^{er} septembre 2025 au 31 août 2026	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	34.06h
Education	1 renfort	Du 1 ^{er} septembre 2025 au 31 août 2026	Adjoint d'animation	21.26h
Education	2 renforts	Du 1 ^{er} septembre 2025 au 31 août 2026	Adjoint d'animation	18.13h
Education	5 renforts	Du 1 ^{er} septembre 2025 au 31 août 2026	Adjoint d'animation	17.34h

Le nombre de postes au tableau des effectifs est, au 30 juin 2025 et après mise à jour, de 483 postes créés dont 27 postes non pourvus.

Au 31 mars 2025, date de dernière modification du tableau en Conseil Municipal, le nombre de postes était de 487 postes créés dont 26 postes non pourvus.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n° 2025-047 du 31 mars 2025 portant modification du tableau des effectifs du personnel communal ;

Vu l'avis de Comité Social Territorial du 2 juin 2025 ;

Vu l'avis de la Commission Ressources Internes et Affaires Générales du 19 juin 2025 ;

Vu l'avis du Bureau Municipal du 23 juin 2025 ;

Le rapporteur propose de voter sur le projet suivant :

- approuver la création des postes suivants :
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 30h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet 34.06h à compter du 27 août 2025,
 - 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 20.48h à compter du 27 août 2025,
- approuver la transformation des postes suivants :
 - 1 poste de rédacteur à temps complet par 1 poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2025,
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet par 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2025,
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet par 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet par 2 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1er juillet 2025,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet par 1 poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1er juillet 2025,
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet par 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er juillet 2025,
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet par 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er juillet 2025,
- 1 poste d'ingénieur à temps complet par 1 poste d'ingénieur principal à temps complet à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps non complet 32h par 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps non complet 32h à compter du 1er juillet 2025,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet par 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet par 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 33.69h à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet par 1 poste d'adjoint technique à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 32h par 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet 32h à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet 25h par 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 25h à compter du 4 septembre 2025,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet 23h par 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 23h à compter du 4 septembre 2025,
- 2 postes d'adjoint technique à temps non complet 33.52h par 2 postes d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er octobre 2025,
- 2 postes d'adjoint technique à temps non complet 10h par 2 postes d'adjoint technique à temps non complet 15h à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet par 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet à compter du 9 septembre 2025,
- 1 poste d'assistant socio-éducatif à temps complet par 1 poste de rédacteur à temps complet à compter du 1er juillet 2025,
- 1 poste d'agent social à temps complet par un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet à compter du 1er juillet 2025,
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet 32.06h par 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet 34.06h à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet 31.20h par 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet 33.21h à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet 27.67h par 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet 29.76h à compter du 1er septembre 2025,
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet 34.14h par 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet 34.14h à compter du 3 septembre 2025,

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 22.27h par 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps non complet 22.27h à compter du 3 septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 31.20h par 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 33.21h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 28.41h par 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 28.41h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 33h par 2 postes d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 32.85h par 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 34.86h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 32.06h par 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 34.06h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 31.20h par 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 33.21h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 17.34h par 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 24.08h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 19.89h par 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 23.93h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 11.85h par 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 21.26h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 17.34h par un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 20.48h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 11.07h par 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 20.48h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 11.07h par 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 17.34h à compter du 1^{er} septembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 9.50h par 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 11.07h à compter du 1^{er} septembre 2025.
- approuver la suppression des postes suivants :
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - 1 poste de technicien à temps non complet 25.85h.
- autoriser les emplois suivants correspondants à des accroissements temporaires d'activité :
- 1 poste de rédacteur à temps complet du 30 juin 2025 au 31 décembre 2025,
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 17h30 du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026,
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 10h du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026,
 - 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet 34.60h du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026,
 - 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet 34.06h du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026,
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet 21.26h du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026,

- 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 18.13h du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026,
 - 5 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 17.34h du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.
-
- approuver la mise à jour du tableau des effectifs de la Ville ci-après,
 - préciser que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 012 du budget 2025,
 - autoriser Madame le Maire, ou son délégataire, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la proposition du rapporteur.

À Couëron, le

Michel Lucas
Le secrétaire de séance

Carole Grelaud
Maire



le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville du _____ au _____ et transmise en Préfecture le _____
- informe que la présente délibération est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication.

VILLE DE COUËRON - 44220 - ARRONDISSEMENT DE NANTES
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Tableau des effectifs au 30/06/2025

Grades ou emplois	Effectif budgétaire	dont temps non complet	Equivalent Temps complets	Effectifs pourvus (agents permanents)	Effectifs pourvus ETP (agents permanents)	Effectifs non pourvus par des agents permanents	Effectifs non pourvus
Emplois fonctionnels	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	0,00
Directeur général des services	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Emplois spécifiques	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Collaborateur de cabinet	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Filière administrative	83,00	0,00	83,00	74,00	73,00	9,00	8,00
Attaché hors classe	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	4,00	0,00	4,00	3,00	3,00	1,00	1,00
Attaché	17,00	0,00	17,00	16,00	15,90	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	5,00	0,00	5,00	4,00	4,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	0,00
Rédacteur	8,00	0,00	8,00	7,00	6,80	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	21,00	0,00	21,00	20,00	19,50	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	16,00	0,00	16,00	13,00	12,80	3,00	2,00
Filière culturelle	18,00	1,00	17,50	18,00	15,80	2,00	1,00
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Bibliothécaire	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	0,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	3,00	0,00	3,00	3,00	2,80	0,00	0,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conservation	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique	1,00	1,00	0,50	0,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	0,00
Filière technique	189,00	88,00	170,40	165,00	148,83	24,00	4,00
Ingénieur principal	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	0,00
Ingénieur	7,00	0,00	7,00	7,00	6,70	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	9,00	1,00	8,80	8,00	7,80	1,00	1,00
Technicien	3,00	0,00	3,00	2,00	2,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	8,00	2,00	7,83	7,00	6,83	1,00	0,00
Agent de maîtrise	4,00	1,00	3,92	3,00	2,92	1,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	46,00	12,00	43,05	45,00	42,05	1,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	21,00	7,00	19,63	18,00	15,83	3,00	2,00
Adjoint technique	85,00	45,00	71,17	69,00	58,70	16,00	0,00
Filière police municipale	6,00	0,00	6,00	5,00	5,00	1,00	1,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de police municipale	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Brigadier-chef principal	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Gardien-Brigadier	3,00	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	0,00
Filière sportive	12,00	4,00	10,43	10,00	9,47	2,00	0,00
Conseiller des A.P.S.	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Educateur des A.P.S. principal de 1ère classe	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	0,00
Educateur des A.P.S. principal de 2ème classe	4,00	0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	0,00
Educateur des A.P.S.	5,00	4,00	3,43	3,00	2,47	2,00	0,00
Opérateur des A.P.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Filière médico-sociale	58,00	28,00	55,39	55,00	52,03	3,00	3,00
Puéricultrice hors classe	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Puéricultrice	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	8,00	1,00	7,86	8,00	7,76	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	6,00	2,00	5,00	4,00	3,14	2,00	2,00
Agent social	8,00	1,00	7,86	7,00	6,66	1,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	18,00	11,00	17,13	18,00	16,93	0,00	0,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	14,00	13,00	13,54	14,00	13,54	0,00	0,00
Filière animation	114,00	109,00	73,07	52,00	40,08	82,00	10,00
Animateur principal de 1ère classe	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2ème classe	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	0,00
Animateur	2,00	0,00	2,00	2,00	1,80	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	7,00	7,00	6,22	7,00	6,03	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	13,00	13,00	9,55	12,00	8,68	1,00	1,00
Adjoint d'animation	89,00	89,00	52,30	28,00	20,55	61,00	9,00
Total des emplois permanents	483,00	210,00	418,79	380,00	347,19	103,00	27,00

Accroissements temporaires ou saisonniers au 30/06/2025

Grade et temps de travail	Effectif	
Psychologue territorial	1	
vacations	1	A mobiliser selon les besoins (dans la limite de 82h)
Adjoint du patrimoine	1	
vacations	1	A mobiliser selon les besoins (dans la limite de 700h)
Attaché	1	
35,00	1	Renfort au service Moyens généraux (du 17/03/2025 au 31/12/2025)
Rédacteur	1	
35,00	1	Renfort au service Vie associative et initiatives locales (du 30/06/2025 au 31/12/2025)
Adjoint technique	5	
35,00	2	Partenariat avec les lycées (du 2/09/2024 au 4/07/2025)
35,00	1	Renfort au service vie associative et initiatives locales (du 31/03/2025 au 30/09/2025)
20,00	2	Renfort au service restauration collective et entretien ménager (du 1/09/2024 au 31/08/2025)
Adjoint d'animation	10	
35,00	2	Partenariat avec les lycées (du 2/09/2024 au 4/07/2025)
18,13	2	Renfort au service éducation (du 1/09/2024 au 31/08/2025)
17,34	5	Renfort au service éducation (du 1/09/2024 au 31/08/2025)
11,85	1	Renfort au service éducation (du 1/09/2024 au 31/08/2025)
ATSEM principal de 2ème classe	2	
34,60	1	Renfort au service éducation (du 26/08/2024 au 31/08/2025)
34,06	1	Renfort au service éducation (du 1/09/2024 au 31/08/2025)